

**Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux, chères Linda et Fabrice,**

**Mesdames et Messieurs les Maires,**

**Mes chers collègues élus,**

**Mes chers concitoyens,**

**Quel plaisir de vous retrouver enfin pour ces premiers vœux en présents après toutes ces années si loin les uns des autres. Alors avant toute chose, laissez-moi vous souhaiter une très Belle Année 2023, empreinte de joies familiales, de convivialité (le plus possible en ces années particulières...) et de bonheurs partagés.**

**Pour commencer, je tiens tout d'abord à excuser :**

- **Mme Emmanuelle ANTHOINE, Députée,**
- **M. Gilbert BOUCHET, Sénateur,**
- **Mme Marie Pierre Mouton, Présidente du Département de la Drôme,**
- **M. Nicolas Daragon, Vice-président de la Région AU-RA et Président de V.R.A.,**
- **Madame Nathalie NIESON, Présidente du Service Public des Energies dans la Drôme,**

**Je voudrais ensuite remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du Conseil Municipal, adjoints et conseillers, ainsi que l'ensemble du personnel, administratif et technique.**

**Pour ces premiers vœux du mandat en présentiel, j'en profite pour vous les présenter :**

- **Elfi Seyvet, 1ère adjointe, aux affaires scolaires, jeunesse, solidarités,**
- **Laurent Plantier, 2ème adjoint, chargé du vivre ensemble,**
- **Isabelle Constans, 3ème adjointe à l'urbanisme,**
- **Stéphane Berard, 4ème adjoint aux travaux et à la voirie,**
- **Les conseillères et conseillers municipaux : Yves Coing, Anne-Laure Faure, Roland Garcia, Isabelle Lambert, Michel Mourrard, Frédérique Painter, David Paquien, Max Poithier, Lydie Valentin, Valérie Villard (également présidente du Sivos au sein duquel elle fait un travail remarquable),**

- **Xavier Chapignat, qui nous a rejoint il y a un peu moins d'un an et qui occupe le tout nouveau poste de secrétaire général que nous venons de créer ;**
  
- **Au service administratif :**
  - **Christelle Sabart ;**
  - **Patricia Gato, à qui je souhaite la bienvenue parmi nous. Mme Gato a été recrutée pour remplacer Nadine Charrier, partie en retraite. J'en profite pour témoigner ma profonde reconnaissance à Mme Charrier pour toutes ces années qu'elle a passées au service de Châtillon. Je lui souhaite une très belle retraite, pleine d'énergie !**
  - **Pauline Aru enfin, qui remplace Caroline Rey actuellement absente, à qui je souhaite également la bienvenue parmi nous.**
  
- **Au service technique :**
  - **Thierry Bertrand ;**
  - **Yann Blain ;**
  - **Pascal Mathieu ;**
  - **Christine Rouxel ;**

**Je souhaite également remercier mon épouse, pour son accompagnement et son soutien quotidien sans faille. Les fonctions d' élu exigent un fort investissement, qui bien souvent pèse sur nos proches. Je salue donc la patience de toutes celles et ceux qui sont dans cette situation, et dieu sait qu'il en faut avec moi ! [RIRE]**

**Mes remerciements sont adressés ensuite à l'ensemble du personnel soignant, les aidants, les accompagnants, ainsi que les Gendarmes et les Pompiers. Je rends hommage à leur dévouement pour les sacrifices et l'abnégation dont ils font preuve au quotidien. Que ces quelques mots vous disent notre grande reconnaissance pour notre commune et plus largement notre canton.**

**Je remercie également chacun des acteurs de la vie économique et sociale de notre commune : entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, présidents, membres et bénévoles des associations sportives et socio-culturelles. Grâce à vous, CHATILLON-SAINT-JEAN existe, se dynamise et vit ! Merci à tous !**

**[SILENCE]**

**Nous voici ainsi réunis pour la première fois depuis les dernières élections. Aussi, ces vœux auront-ils une teneur tout à la fois rétrospective et prospective.**

**[SILENCE]**

**Les principales actions menées par la Municipalité pour notre Commune depuis notre prise de fonction le 28/05/2020 sont nombreuses !**

**Au cours de leur mandat, les élus doivent pouvoir s'appuyer sur une administration performante pour exécuter leurs projets.**

**À cette fin, l'organigramme de la mairie a été remanié pour incarner la dimension stratégique et managériale que nous voulons donner aux actions de la Collectivité. Dans le prolongement de cette réorganisation, les effectifs du service administratif ont été renforcés pour faire face à l'augmentation des tâches et exécuter les politiques déterminées par l'équipe municipale.**

**Encore faut-il pour cela pouvoir compter sur des ressources matérielles fiables et performantes. Dans cette perspective, nous avons mis à jour le système informatique de la mairie, devenu obsolète et insécurisé. Nous avons également dématérialisé nos procédures, notamment la transmission de nos actes à la Préfecture.**

**La modernisation de l'outillage vieillissant du service technique est également au cœur de notre volonté d'optimiser nos capacités matérielles, avec l'achat d'un groupe électrogène ou le remplacement du petit matériel d'entretien des espaces verts.**

**Il nous apparaissait également primordial de communiquer sur nos actions auprès des Châtillonnaises et Châtillonnais et de relayer l'actualité qui intéresse notre village. L'information est essentielle au sein d'une société démocratique pour permettre aux citoyens de se forger leur propre opinion. Pour cela, nous avons modernisé et étoffé notre répertoire de communication à travers le site internet, la page Facebook, l'application mobile Panneau Pocket, sans oublier l'édition de La Joyeuse Actus.**

**Nous attachons également une grande importance aux échanges avec vous.**

**C'est pourquoi nous sommes toujours disponibles pour vous rencontrer lors d'un rendez-vous.**

**[SILENCE]**

**Dans notre esprit, une Commune est aussi un lieu de vie, à la fois gardienne de la mémoire de celles et ceux qui nous ont précédés, théâtre du présent et terreau de l'avenir.**

**Aussi, nous attachons-nous au quotidien à préserver et entretenir notre patrimoine, vecteur du lien social communal.**

**À cette fin, les diverses opérations de restauration engagées ont permis de redonner leur éclat au Monument aux Morts et à l'Église Saint-Jean-Baptiste, avec une attention particulière pour les vitraux et la façade ouest.**

**Afin d'être en conformité avec la législation, la sécurité des bâtiments scolaires a été renforcée avec l'installation de nouvelles clôtures, d'interphones et d'une alarme « attentat-intrusion ».**

**La conversion en LED de l'éclairage des bâtiments communaux est en cours. Dans la conjoncture actuelle, c'est un investissement économique tout autant qu'un impératif écologique auquel nous sommes attentifs pour les générations futures.**

**J'en profite pour remercier les différents partenaires financiers qui nous accompagnent tout au long de ces chantiers : le Département de la Drôme – premier partenaire des communes – la Région, l'État, le Syndicat des énergies de la Drôme, ainsi que les généreux donateurs qui ont participé aux financements des travaux de restauration de notre église.**

**Grâce à vous tous, aucun emprunt n'a été contracté, ce qui permet à la Commune de poursuivre son désendettement.**

**[SILENCE]**

**Je vous le disais tout à l'heure, notre Commune est un lieu de vie.**

**Avec cette idée, nous avons décidé de placer la requalification de la traverse du cœur du village au centre de notre feuille de route.**

**Accompagnés du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme, nous avons lancé un marché public qui nous a permis de sélectionner le cabinet Alp'études de Moirans.**

**Ce cabinet a de nombreuses missions :**

- **travailler à l'amélioration et à la sécurisation des déplacements piétons, cycles et véhicules du centre-bourg autour des tronçons les plus dangereux ;**
- **élaborer un plan de déplacement ;**
- **organiser le stationnement dans une approche de qualité environnementale et paysagère**
- **améliorer le cadre de vie des habitants et embellir le village.**

**Afin d'associer les riverains concernés, une réunion publique et des ateliers participatifs sont prévus. Les premiers travaux pourraient démarrer en 2024 ou 2025.**

**Nous allons également adhérer au dispositif "Participation Citoyenne" afin d'apporter un outil supplémentaire dans la prévention et la lutte contre les phénomènes de délinquance et d'incivilité.**

**[SILENCE]**

**Malgré les difficultés économiques que nous rencontrons, notamment en raison de la crise énergétique et de l'inflation galopante, de la baisse des dotations de l'État, notre équipe poursuit son chemin en 2023 avec enthousiasme, fiers de ce qui a été fait et déterminés à continuer.**

**En effet, nous sommes convaincus qu'une commune qui n'investit pas est une commune qui se meurt.**

Toutefois, dans le contexte actuel, nous devons être attentifs aux finances communales.

L'aire de jeux pour les enfants va t'être installée dans les prochaines semaines, le projet d'un terrain multisports devrait voir le jour en juin 2023 comme initialement prévu.

Si l'aménagement définitif de la traversée du hameau de Peroux est programmé pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023, toutefois les travaux de l'entrée sud pourraient être reportés.

[SILENCE]

Pour terminer, je souhaiterais vous parler du service communal périscolaire et extrascolaire que la municipalité est en train de mettre en place.

Conformément aux engagements pris par la Commune, le conseil municipal a délibéré le 3/11/2022, pour créer un service communal périscolaire et extrascolaire qui sera effectif à la rentrée scolaire 2023/2024.

Je remercie le groupe de travail d'élus et les agents qui œuvrent à la création de ce service – **qui rappelons-le, est un service facultatif**. C'est un chantier important qui demande un fort investissement humain et financier pour répondre à de nombreuses contraintes juridiques et administratives.

Des parents se demandent – et c'est légitime – pourquoi créer ce service **seulement** à la rentrée scolaire 2023 – 2024,

Comme vous le savez peut-être, lors de l'AG du 7 octobre 2022, La Présidente de l'association Kaliwali a annoncé mettre fin à ses fonctions à la fin de l'année scolaire 2022 – 2023 en raison notamment du manque de bénévoles.

Conscient des difficultés rencontrées par Kaliwali, le Conseil Municipal a donc créé un service périscolaire et extrascolaire le 3 novembre 2022 pour que les parents disposent d'une solution d'accueil pour leurs enfants à la rentrée 2023 si d'aventure aucun bénévole ne reprenait le bureau de l'association. En outre, cette date a été retenue en raison des délais contraignants qui entourent la création d'un tel service. En effet, il faut près d'un

**an pour qu'un service aussi complet que celui projeté voit le jour, en dépit d'importants investissements humains et financiers.**

**Suite à l'arrêt brutal et inattendu de l'activité de l'association Kaliwali, nous avons mis en place des mesures d'urgences et transitoires qui ont permis de maintenir le service sur le temps de cantine.**

**D'autres solutions sont à l'étude.**

**[SILENCE]**

**Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en recherchant toujours un juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenables financièrement. Soyez sûrs de notre engagement pour CHATILLON-SAINT-JEAN et de notre détermination.**

**Bonne année, je vous souhaite le meilleur pour 2023 !**